

SÉANCE DU 09 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre le neuf décembre à vingt heures trente le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Antton CURUTCHARRY

Etaient présents :

Mme ARANGOITS Isabelle, M. BIDART Pierre Dit Betti, M. CLAUZEL Sébastien, M. COSCARAT Jean Michel, M. CURUTCHARRY Antton, Mme DEGUIRAUD Hélène, Mme DUPUY Maddalen, Mme HARISTOY Marie-Agnès, M. ITHURBURUA Daniel, Mme JUANTORENA Annie, Mme MERCAPIDE Sandrine, M. MOCHO Frantxoa, Mme MOUSQUES Bernadette, M. OLÇOMENDY Betti

Procuration(s) :

M. BIBES Jean Paul donne pouvoir à Mme DUPUY Maddalen

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) : M. BIBES Jean Paul

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme MOUSQUES Bernadette

Date convocation : 02 décembre 2024- Date d'affichage : 02 décembre 2024

OBJET : ADHESION A EHTE (Euskal Herriko Trail Estazioak) NOMENCLATURE 9.1

Monsieur le Maire fait part de l'Appel à projets " Citoyenneté Euro Régionale " 2024. Il explique à l'assemblée ce projet ; depuis près de 2 ans, la Commune de Baigorri, la Commune d'Uharte Arakil et Goitur Turismoa SL et Tolosaldea Garatzen SA collaborent pour créer une marque qui fédèrera les stations de trail gérées par chacun d'eux.

Ce projet collectif du territoire aura comme chef de file la Commune de Baigorri. Ce projet se veut un outil compétent pour la communication et la coopération territoriale dans le but d'attirer les traileurs et randonneurs et sensibiliser à une pratique sportive respectueuse. Il développera les échanges entre les deux versants des Pyrénées.

Pour ce projet, un prestataire sera choisi pour concevoir un nom un logo et une charte graphique et une installation de la signalétique sera réalisée. Afin de développer la communication un site Web sera créé en 3 langues (basque, français et espagnol) et regroupera les 4 stations de trail.

Les 4 stations de trail se situent sur un territoire que seule l'Euro Région couvre sur l'échelle territoriale.

Ce projet est le fruit d'une synergie naturelle développée par le contact des 4 partenaires.

L'Euro Région est un des financeurs de ce projet, en tant que chef de file de ce projet la Commune de Baigorri percevra les aides octroyées par cette institution et les répartira de façon équitable entre les différents partenaires ci-dessus mentionnés

Oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal

- **APPROUVE** l'adhésion de la commune à EHTE
- **S'ENGAGE** à verser aux partenaires la somme correspondante à sa participation dans le projet
- **VALIDE** ce projet collectif

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 15

POUR

CONTRE

ABSTENTION :

Acte rendu exécutoire Après publication ou notification le 19/12/2024

Et après transmission en sous-préfecture le 19/12/2024

Le Maire,

Antton CURUTCHARRY

